

Le memo du producteur de plaquettes

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
EURE



AVRIL 2012

La Charte de bonnes pratiques pour la production des plaquettes bocagères

Les plaquettes produites doivent être issues de l'entretien ou de la coupe de haies, taillis ou forêts existants sur l'exploitation ou dans sa périphérie.

Tout arrachage de haies devra impérativement être suivi de la plantation d'un linéaire de haie au moins équivalent qui assurera la cohérence du maillage, avec des essences indigènes et un paillage biodégradable (paille, feutre, copeaux bois...).

L'agriculteur adhérent s'engage à gérer ses haies et son chantier en s'inspirant des modalités suivantes :

Exploitation de la haie et du taillis

- Gérer ses haies « en bon père de famille »
- Conserver les arbres têtards, les arbres fruitiers et les arbres remarquables
- Conserver les arbres de haut-jet destinés à produire du bois d'œuvre, repérer et préserver les jeunes tiges qui assureront leur renouvellement

Chantier de broyage du bois

- Organiser des chantiers de coupe et de broyage dans le respect des règles de sécurité et une optimisation des moyens mis en œuvre et des produits traités
- Rassembler et positionner les troncs et branches de manière à faciliter le déchetage

Respect des repousses

- Laisser repousser toutes les haies exploitées
- Veiller impérativement à un développement optimal aussi bien en largeur qu'en hauteur
- Réalisation d'entretiens réguliers selon les règles de l'art, en respectant le cycle biologique des arbres et des arbustes ainsi que celui de la flore herbacée et de la faune présentes dans les haies
- Gestion traditionnelle des arbres patrimoniaux, arbres têtards, fruitiers, plessage...)
- Taille de formation des jeunes tiges destinées à la mise en place des hauts jets et arbres têtards.

EXPLOITATION DES HAIES

PROTECTION INDIVIDUELLE :

Sur le chantier, il est préférable d'être deux, afin de pouvoir se secourir mutuellement en cas de problème. Dans tous les cas, il est indispensable d'avertir des « proches » du lieu du chantier et des horaires prévus de chantier. Un téléphone portable à portée de main est également utile.

L'opérateur bucheron devra être équipé des éléments de protection individuelle indispensables à la réalisation de ce type de chantier (liste non exhaustive) : casque, lunettes de protection, protection auditive, pantalon de bucheron, chaussures de protection, gants ...

MACHINES :

Les machines devront être adaptées aux types d'arbres en présence.

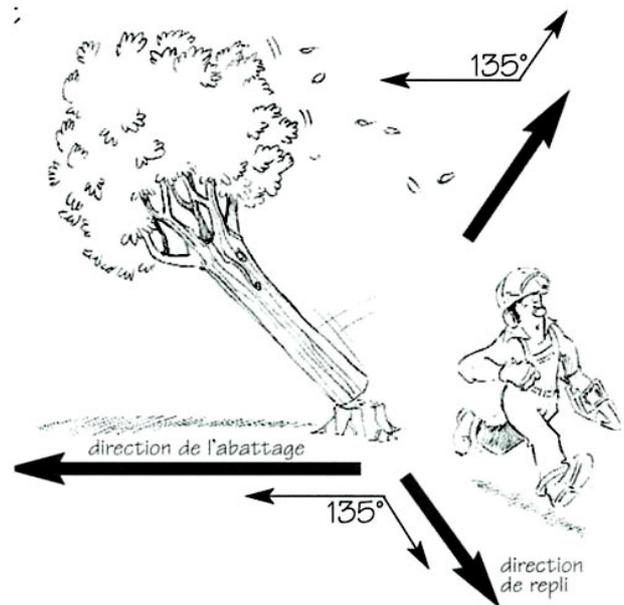
Elles devront avoir été révisées en bon et due forme avant la mise en route du chantier, de façon à assurer un abattage rapide (gage de sécurité), et permettre un gain de temps sur le terrain. Ces opérations sont plus aisées à l'atelier qu'en plein champs.

L'utilisation d'huiles « écologiques » peut être un plus dans le cadre d'une démarche développement durable de la filière bois énergie.

ABATTAGE :

Il est indispensable d'avoir au préalable éliminé tout corps étrangers aux arbres : clôtures, piquets Ces éléments posent de réels problèmes au moment du déchiquetage : usure prématurée des éléments déchiqueteur, risque de casse et au final, une qualité de plaquette médiocre.

L'abattage des arbres devra se faire dans les règles de l'art, tout en assurant la sécurité des hommes, ce qui implique notamment de bien identifier la zone de chute, et la zone de repli du bucheron.



Pour assurer la reprise de la haie, il est utile de réaliser la coupe à environ 10 cm du sol. Cette distance permet de pouvoir réaliser par la suite une reprise de coupe (voir ci après) et d'éviter l'usure prématurée de la chaîne en cas de contact avec le sol.

REPRISE DE COUPE POUR ASSURER LA REGENERATION DE LA HAIE :

La coupe classique des arbres laisse une plaie non uniforme de la souche (présence de la charnière).

Pour assurer l'émergence de nouveaux brins sur la souche restante, il est indispensable d'assurer une plaie nette (voir photo ci après).



L'exploitation des haies dans le cadre d'une filière bois énergie ne peut se faire que de manière raisonnée, assurant la régénération de la haie.

RANGEMENT DU BOIS :

Le rangement du bois au sol après abattage est la clé de voute du chantier de déchiquetage arrivant ensuite.

Mieux le bois sera rangé, plus le chantier de déchiquetage se passera bien, tant pour la manipulation que pour le débit du chantier... et plus les couts de productions seront bas.



A éviter

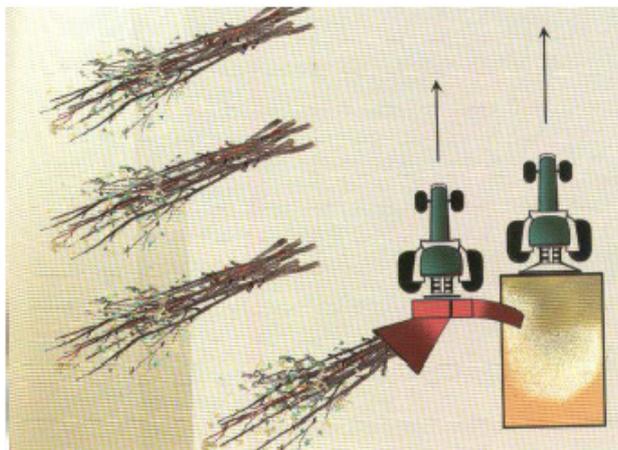


A rechercher

Il n'est pas nécessaire de recouper les arbres en morceaux. Un arbre complet* peut passer dans la déchiqueteuse à grappin. Seules les grosses fourches nécessiteront une coupe partielle afin de faciliter la casse de celle-ci au moment de son entrée dans la déchiqueteuse.

(*) Rappel : une déchiqueteuse à grappin peut « avaler » les troncs jusqu'à 40 cm de diamètre.

Il n'est pas nécessaire non plus de vouloir « monter » les tas. Mieux vaut des tas longs peu haut que des tas courts très haut.



Un bois bien rangé, c'est un chantier de déchiquetage parfait !

DECHIQUETAGE :

Le débit d'une déchiqueteuse à grappin, sur un chantier bien organisé (voir chapitre ci-dessus), peut grimper jusqu'à 40 m³/h. Selon la distance entre le chantier et le lieu de stockage, il convient de mobiliser suffisamment de bennes pour éviter les arrêts (la déchiqueteuse est facturée à l'heure !).

De plus, il est important de livrer directement les plaquettes fraîchement produites à la plateforme de stockage.

En effet, le processus de séchage démarre dès la production. La mise en tas temporaire avant livraison à la plateforme compromet le séchage optimal. La reprise de ce tas temporaire aura pour effet de réintroduire de l'oxygène ce qui favorise plutôt le compostage au lieu du séchage. La qualité finale de la plaquette est alors compromise.

STOCKAGE DES PLAQUETTES

Stockage sous bâche :

La mise en place initiale est cruciale pour la réussite. Il faut éviter la formation de cuvette ou de poches qui seraient source de pénétration d'eau. Assurer un bon taux de recouvrement entre les bâches, en pensant à l'orientation des vents dominants. Il faut bâcher au fur et à mesure de l'avancement du tas.

Il faut surveiller l'ensemble pour détecter rapidement d'éventuelle atteinte à l'étanchéité.

La facilité de débâchage est tributaire des conditions climatiques (notamment le vent, la neige, le gel qui rigidifie les bâches...). Pose de gros souci dans la gestion du stock (livraison au coup par coup qui multiplie les manipulations).

Stockage sous bâtiment :

Reste le plus adapté. Le bâtiment doit juste être bien aéré. Les plaquettes dès leur livraison doivent être mises en tas définitif. Des lors, plus aucune intervention n'est nécessaire pendant la phase de séchage (entre 4 et 6 mois).

Dans les deux cas, il faut être extrêmement vigilant à ne pas introduire de corps étrangers au sein du tas de plaquettes (pierres, bloc de béton...). Ces éléments auraient un impact néfaste au moment de l'utilisation des plaquettes, pouvant aller jusqu'à la casse de matériel (vis sans fin, écluse ...).

REGENERATION DE LA HAIE

GARANTIR LA REGENERATION DES ARBRES EXPLOITES :

La coupe classique des arbres laisse une plaie non uniforme de la souche (présence de la charnière).

Pour assurer l'émergence de nouveaux brins sur la souche restante, il est indispensable d'assurer une plaie nette.



REGARNIR LA HAIE EXPLOITEE :

Les éventuelles trouées présentes dans la haie peuvent être regarnir avec des essences locales adaptées au contexte pédoclimatique. La plantation se fera dans le respect des règles générales concernant la plantation des végétaux de haies rurales.

UN OUTIL : LE PLAN DE GESTION DES HAIES RURALES :

Le Plan de Gestion de Haies est un outil de planification des travaux d'entretien, de valorisation des haies à l'échelle d'une exploitation agricole pour une période de 10 à 20 ans, en fonction des conditions pédo-climatiques.

Quels sont les objectifs de cet outil ?

- Connaître son maillage de haies et apprécier le potentiel de production bois-énergie sur son exploitation,
- Adapter la gestion de ses haies en fonction de la valorisation recherchée (alimentation de chaudière pour l'habitation, les bâtiments d'élevage, vente de bois déchiqueté, litière animale, paillage végétal, cheminements),
- Définir un programme pluri – annuel sur l'exploitation, l'entretien, les regarnissages et plantations.

Quels sont ses intérêts ?

- Assurer une gestion durable de la haie sur une période de 10 à 20 ans,
- S'ouvrir à de nouveaux débouchés qui privilégient une gestion durable des haies en amont,
- Mesurer la rentabilité économique de ce type de production,
- Connaître le linéaire par type de haie et le capital sur pied présent sur l'exploitation, obtenir des conseils divers concernant l'entretien, les plantations,
- Garantir aux clients une production pérenne en bois déchiqueté.

Conception – Rédaction :

Yann PIVAIN
Chargé de missions agronomie environnement
Chambre d'Agriculture de l'Eure
62 avenue de la Libération
27110 Le Neubourg
02 32 35 95 32
yann.pivain@agri-eure.com